

Mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2021-2022

Lancement de l'enquête nationale (ENMHA) auprès des apiculteurs ce printemps

Pour la cinquième année consécutive, l'enquête nationale* sur les mortalités hivernales est renouvelée pour **estimer les pertes de colonies d'abeilles telles qu'observées par les apiculteurs en sortie d'hiver 2021-2022**.

Cette enquête est mise en place par un groupe de travail constitué dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale ([Plateforme ESA www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)) rassemblant plusieurs organismes impliqués en apiculture (ADA France, Anses, DDecPP, DGAI, FNOSAD, GDS France, GNTSA, INRAE, ITSAP et SNGTV).

Pourquoi ?

- pour estimer sur l'ensemble du territoire le taux de mortalité en sortie d'hiver 2021-2022 tel que déclaré par les apiculteurs et recueillir leurs avis sur cette mortalité.
- pour apprécier l'évolution du taux de mortalité hivernale sur plusieurs années sur l'ensemble du territoire.
- pour communiquer aux partenaires apicoles, des données et/ou éléments de la situation telle que décrite et ressentie par les apiculteurs et apporter un appui scientifique et technique aux actions qui seraient mises en place en local.

A qui s'adresse-t-elle ?

A tous les apiculteurs ayant déclaré une ou plusieurs colonies en 2021 et qui ont accepté d'être contactés par messagerie électronique.

Quand et Comment ?

L'enquête sera accessible en ligne à partir du lien que vous, apiculteurs déclarants de colonies, recevrez par mail en mars. Les données seront recueillies via un questionnaire.

Quelle valorisation des données ?

Les données seront traitées de manière anonyme.

De nombreux apiculteurs ont participé aux précédentes enquêtes et nous tenons à les en remercier. Les résultats de ces enquêtes ont été envoyés directement aux apiculteurs et sont disponibles sur le site de la plateforme ESA (www.plateforme-esa.fr/page/derniers-bilans-et-resultats-de-la-thematique-enmha).

N'hésitez pas à répondre à l'enquête, que la mortalité observée dans votre (vos) rucher(s) à l'issue de l'hiver soit nulle, moyenne ou forte. Les résultats seront d'autant plus significatifs qu'une large population des apiculteurs y aura répondu.

*Depuis 2021, les organisations apicoles ADA AURA, ADA Grand-Est et GDSA 12 ont chacune décidé de mutualiser leur enquête locale avec celle-ci, rejointes en 2022 par GDS France.

